

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DE BALLAIGUES
DU 3 OCTOBRE 2011**

L'appel nominal indique la présence de 30 conseillères et conseillers. Les noms et prénoms des conseillères et conseillers présents figurent sur le livre nominatif des présences tenu par les scrutateurs. Le quorum réglementaire étant atteint, **M. Daniel Bourgeois**, Président, ouvre la séance à 20h15 en implorant la bénédiction de Dieu sur les travaux de l'assemblée.

L'ordre du jour modifié comme suit (suppression point 1: assermentation) est adopté :

1. Assermentation
2. Adoption de la 1ère partie du procès-verbal de l'assermentation du 14 juin 2011
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 août 2011
4. Communications de la Municipalité
5. Rapport de la commission chargée d'examiner le préavis municipal concernant l'arrêté d'imposition 2012
6. Rapport de la commission chargée d'examiner le préavis municipal relatif à la demande d'autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers
7. Rapport de la commission chargée d'examiner le préavis municipal relatif à la demande d'autorisation générale de plaider
8. Rapport de la commission chargée d'examiner le préavis municipal concernant les dépenses imprévisibles et exceptionnelles
9. Désignation des membres pour la Commission culturelle
10. Désignation des membres pour la Commission permanente « la Fin des Rittes »
11. Parrainage
12. Propositions individuelles et divers

1. Adoption de la 1ère partie du procès-verbal de l'assermentation du 14 juin 2011

Le procès-verbal est adopté, sans modification, à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention.

2. Adoption du procès-verbal de l'assermentation du 29 août 2011

M. Raymond Durussel souhaite ajouter une phrase : « Il émet quelques appréciations sur une récente adjudication concernant le bâtiment de l'association en cours de construction à Vallorbe » à la page 5, point 13, alinéa 3.

Sous réserve de cette modification, le procès-verbal est adopté, à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention. Avec remerciement à son auteur.

3. Communications de la Municipalité

M. le Syndic Raphaël Darbellay communique les informations suivantes :

Répartition des dicastères

Il y a quelques modifications des appellations des dicastères des Municipaux suite à quelques nécessités nouvelles.

Raphaël Darbellay : ajout « Développement-Communication »

Gilbert Poncet : remplace « Eaux potables et fontaines » par « Services industriels »
ajout « Agriculture »

José Loeffler : ajout « Tourisme »

Michel Junod : remplace « Place de sport » par « Sport et loisirs » et ajout « Culture »

Thomas Maillefer : ajout « Energie »

Parcs éoliens

Les aspects techniques du projet suivent normalement leur cours. Pour ce qui est des aspects politiques, il semblerait que les pressions provenant de tous les acteurs de ces différents projets amènent un certain retard, de même que la détermination des zones à adjoindre au Plan Directeur Cantonal. Les résultats seront probablement connus qu'après les élections selon M. le Syndic.

Péréquation 2012

Les constatations faites à ce jour sur la répartition 2010 confirment les chiffres fournis par l'Etat pour les budgets. Ces chiffres font état d'une nette baisse pour Ballaigues.

M. le Municipal Thomas Maillefer informe que les travaux de réfection de l'éclairage public au chemin des Crêts vont débuter prochainement.

4. Rapport de la commission chargée d'examiner le préavis municipal concernant l'arrêté d'imposition 2012

M. Jean-François Faivre donne lecture du rapport.

....

La discussion est ouverte

M. le Syndic Raphaël Darbellay informe que certaines choses ont évolués depuis la rencontre avec la Commission. Malgré que l'Etat bascule deux points d'impôts communaux, l'opération pour la Commune de Ballaigues n'est pas favorable puisque la facture pour la sécurité se monte à CHF 169'953.- (pour le pot commun, argent manquant pour le Canton). Le point d'impôt à Ballaigues étant de CHF 80'729.-, nous payons largement pour d'autres communes. Pour comparaison, la Commune de Baulmes a un point d'impôt à CHF 23'000.- .

La discussion est close

Nous passons au vote :

En conclusion, la commission demande au Conseil communal :

- ❖ d'accepter le projet sur l'arrêté d'imposition 2012
- ❖ par conséquence d'accepter le taux de 66% pour l'impôt communal de base

La commission des finances est composée de Mme et MM. Liliane Leresche, Jean-François Faivre, Christian Nyffenegger, Nathanaël Bourgeois, président et Julien Leresche, rapporteur.

Les conclusions du rapport de la Commission sont adoptées, sans avis contraire, avec une abstention.

M. Nathanaël Bourgeois demande jusqu'à quand de tels procédés vont pouvoir continuer avec le Canton car trois semaines après, il y a des changements. Il fait remarquer que la Commission a travaillé pour rien.

M. le Syndic Raphaël Darbellay répond que la discussion a été faite sur la base d'une projection, établie par le Canton au mois d'août mais l'affaire des 40 millions n'avait pas encore été réglée. Le deuxième problème est qu'il y a des députés qui ne partagent pas l'opinion de M. Nathanaël Bourgeois et qui ne défendent pas forcément les syndicats de la région.

M. Pierre-Luc Maillefer remercie la Commission pour la qualité de son travail. Il souligne que les personnes morales auraient pu demander un taux plus bas, personnellement il s'accommode de celui-ci. D'autre part il relève que ce taux peut être changé chaque année et invite la Commission à rester vigilante dans ses négociations avec la municipalité.

5. Rapport de la commission chargée d'examiner le préavis municipal relatif à la demande d'autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers

M. Olivier Collet, rapporteur, donne lecture du rapport dans lequel une modification est proposée par rapport au préavis, soit :

- ❖ d'augmenter la limite de CHF 20'000.- à CHF 50'000.-, utilisable en une seule opération.
- ❖ le montant total annuel restant à CHF 50'000.-.

La discussion est ouverte

M. Nathanaël Bourgeois remercie la Commission d'avoir apporté cette modification.

M. Raymond Durussel demande si la Commission n'a pas envisagé d'augmenter le total annuel à CHF 100'000.-.

M. Jean-Luc Leresche répond que cette somme n'a jamais été utilisée ces dernières années, c'est pourquoi les CHF 50'000.- sont suffisants.

En conclusion la Commission demande au Conseil communal :

- ❖ d'approuver le préavis avec la modification proposée par la commission
- ❖ de décharger la Commission de son mandat

La Commission était composée de MM. Jean-Luc Leresche, Eric Guillaume et Olivier Collet, président, rapporteur.

Les conclusions du rapport de la Commission sont adoptées à l'unanimité, sans abstention et avis contraire.

6. Rapport de la commission chargée d'examiner le préavis municipal relatif à la demande d'autorisation générale de plaider

M. Raymond Durussel donne lecture du rapport.

...

La parole n'étant pas demandée, le rapport est mis au vote tel quel :

En conclusion, la Commission demande au Conseil communal de Ballaigues :

- ❖ d'accepter le préavis municipal 3 du 2 août 2011 en adoptant le texte suivant : « en application de l'article 17, chiffre 8 de son règlement le Conseil communal accorde à la Municipalité une autorisation générale de plaider. Cette autorisation est valable pour la législature 2011-2016 »
- ❖ de donner à la commission décharge de son mandat

Les conclusions du rapport de la Commission sont adoptées à l'unanimité, sans abstention et avis contraire.

7. Rapport de la commission chargée d'examiner le préavis municipal concernant les dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Mme Liliane Leresche donne lecture du rapport.

....

La parole n'étant pas demandée, le rapport est mis au vote tel quel :

En conclusion, la Commission demande au Conseil communal :

- ❖ de fixer à CHF 50'000.- par cas le montant que la Municipalité peut engager en application de l'article 83 du règlement du Conseil communal
- ❖ que les modalités mentionnées à l'article 83 restent telles qu'elles ont été appliquées jusqu'à ce jour selon la description ci-dessus
- ❖ que si des dépenses imprévisibles et exceptionnelles de plus de CHF 50'000.- devaient être engagées, elles feraient l'objet dans les meilleurs délais d'une demande de crédit spécial par voie de préavis
- ❖ que ces décisions sont valables pour la législature 2011-2016

Pour rappel, la Commission des finances est composée de Mme et MM. Liliane Leresche, Jean-François Faivre, Christian Nyffenegger, Nathanaël Bourgeois, président et Julien Leresche, rapporteur.

Les conclusions du rapport de la Commission sont adoptées à l'unanimité, sans abstention et avis contraire.

8. Désignation des membres pour la Commission culturelle

C'est une Commission permanente que le Conseil doit élire.

| | | |
|----------------|---------------------------|---------|
| Membres élus : | M. Pierre-Luc Maillefer | 30 voix |
| | Mme Patricia Pittet Litti | 23 voix |
| | M. Eric Guillaume | 21 voix |
| | M. Jimmy Leresche | 20 voix |
| | Mme Patricia Bourgeois | 20 voix |
| Suppléants : | M. Walter Sacco | 19 voix |
| | Mme Sonia Guedat Leresche | 15 voix |

M. le Municipal Michel Junod, « nouveau Ministre de la Culture », félicite les membres de leur élection et se réjouit de collaborer avec eux.

9. Désignation des membres pour la Commission permanente « la Fin des Rittes »

| | | |
|----------------|----------------------|---------|
| Membres élus : | M. Frédéric Santschi | 25 voix |
| | M. Olivier Collet | 24 voix |
| | Mme Sylvia Erbeau | 21 voix |
| | M. Stéphane Rose | 21 voix |
| | M. Renato Salvi | 20 voix |
| Suppléants : | M. Eric Jeanneret | 17 voix |
| | M. Walter Sacco | 11 voix |

10. Parrainage

Voici la liste des personnes volontaires pour être parrain et marraine des nouveaux Conseillers.

M. Samuel Maillefer, M. Julien Leresche, M. Frédéric Santschi, M. Raymond Durussel, Mme Liliane Leresche, Mme Catherine Leresche et M. Jean-Jacques Bourgeois.

11. Propositions individuelles et divers

M. Pierre-Luc Maillefer fait une remarque à propos de la pétition « Stop à la bêtise » concernant la semi-autoroute Orbe-Vallorbe. Il trouve que le titre est inadéquat (injurieux). Il fait une remarque quant au mail envoyé par M. Nathanaël Bourgeois et souligne qu'il n'est pas opportun de s'envoyer des mails entre Conseillers. Il est préférable de se parler aux séances ou par lettres (entre autre certain Conseillers n'ayant pas d'adresse mail).

M. le Président remercie M. Pierre-Luc Maillefer de son intervention. Il fait remarquer que si les adresses mails ont été distribuées à chacun, c'est uniquement pour des convocations ou du courrier interne au Conseil. Il demande si les personnes concernées veulent répondre.

M. Nathanaël Bourgeois répond pour sa défense, qu'il avait fait la promesse de faire suivre cette pétition. Il relève d'autre part la faiblesse et le manque d'arguments convaincants de cette pétition.

M. Raymond Durussel approuve ce que M. Pierre-Luc Maillefer a fait remarquer. Il ne voulait pas parler de cette pétition car il dit que ce n'est pas de la compétence du Conseil communal. Il regrette d'avoir réagi au quart de tour en envoyant son commentaire par mail.

M. le Président souligne que c'est par les erreurs que l'on apprend et il espère que tout le monde en aura pris bonne note.

Mme Sonia Guedat Leresche relève que les nouveaux Conseillers ne savent pas en quoi consistent les Commissions désignées ce soir. Elle souhaite des explications à propos de ces dernières.

M. le Syndic Raphaël Darbellay informe que la « La Fin des Rittes » est une zone à l'est du village d'environ 80'000 m² qui font l'objet de tractations avec le SDT, depuis 6 ans pour essayer d'ouvrir une partie en zone à bâtir. Le Syndic est la personne qui dirige les négociations avec le SDT pour la Commune et le Conseil étant partie prenante dans ce projet. Une Commission a été nommée pour suivre son déroulement.

M. le Municipal Michel Junod explique que la Commission culturelle englobe ce qui est du divertissement et les diverses expositions artistiques et autres...

M. Raymond Durussel rappelle à la Commission de gestion le rendez-vous de samedi. Il souhaite suite au dernier événement, de mettre un point à l'ordre du jour de cette Commission, concernant le service du feu.

Les prochaines séances du Conseil sont fixées au lundi 7 novembre ainsi qu'au vendredi 2 décembre.

La parole n'étant plus demandée, **M. le Président** lève la séance sans contre-appel, à 21h45.

Etaient absents et excusés : MM. Sylvain Belin, Julien Leresche, Samuel Maillefer et Walter Sacco.

Non excusé : M. Guillaume Poncet.

Ballaigues, le 6 octobre 2011.

Le Président :

La Secrétaire :

Daniel Bourgeois

Rachel Loeffler